

**Contenu minimum de l'évaluation SOCIALE des postulants pour une adoption en Chine**

**L'évaluation sociale (ou l'actualisation) doit dater de moins d'un an**

Le professionnel en charge de l'évaluation explorera les dimensions suivantes et veillera à ce que l'enquête aborde les sujets suivants :

- 1) Nombre et durée des rencontres avec le travailleur social ;
- 2) Motivation à l'adoption : Motivations, prise de décision, préparation, élaboration et évolution du projet d'adoption, notamment concernant le choix de l'adoption internationale et de la Chine ;
- 3) Histoires personnelles et familiales : Données et identification personnelle des requérants, y compris l'histoire personnelle, éducative et familiale de chacun des candidats ;
- 4) Vie maritale : Relation du couple, évolution, lien marital, dynamique, affection, communication, ainsi que loisirs, organisation des temps libres et centres d'intérêt ;
- 5) Enfants présents au foyer : précisions sur les enfants de l'union ou de précédentes unions ainsi que préparation des éventuels enfants à l'adoption. Si un des enfants présents au foyer a plus de 10 ans, les autorités chinoises aimeraient avoir son avis sur le projet parental d'adoption ;
- 6) Santé : précisions sur le passé médical des candidats. Ces éléments devront être repris dans le bilan de santé des candidats ;
- 7) Histoire pénale : le rapport doit mentionner si les candidats ont eu une histoire judiciaire, délictueuse ou criminelle ;
- 8) Conditions financières : le rapport doit explicitement mentionner les revenus nets et les charges fixes des candidats, ainsi que les conditions matérielles et la trajectoire professionnelle du couple ;
- 9) Conditions de vie relatives au logement, notamment l'aménagement du logement en vue de l'arrivée de l'enfant, la proximité du logement avec les services éducatifs, médicaux ou sociaux, l'attitude des résidents du lieu de vie vis-à-vis des enfants adoptés à l'international ;
- 10) Réflexions sur la façon d'élever et d'éduquer les enfants : modèles éducatifs qui orienteront la relation parents – enfants, ainsi que attention portée aux questions d'alimentation, de sommeil, d'expression des relations interpersonnelles et du comportement social de l'enfant ;
- 11) Réseaux de soutien familial et social : participation de la famille étendue dans le projet, appréciation des proches ;
- 12) Préparation des postulants à la culture de l'enfant pour lui permettre de s'adapter sans rupture à sa nouvelle vie, et l'informer, à sa demande, sur ses origines, ainsi que la tolérance et l'ouverture des postulants face aux habitudes de l'enfant, à ses origines ethniques.

**Conclusion :**

Avis du professionnel sur les ressources personnelles et sociales nécessaires à la réussite de l'adoption.